

Profil des Postes
Deux postes de directrices/directeurs adjoint(e)s totalement déchargés
Groupe scolaire Exen - Schiltigheim

Circonscription : Eurométropole Nord

Libellé des postes : Deux directrices/directeurs adjoint(e)s – Groupe scolaire Exen (Ecoles Exen Schweitzer et Exen Pire) - Schiltigheim

1. Définition du poste et des missions :

Le groupe scolaire Exen, situé en QPV, se compose de deux écoles : Exen Schweitzer et Exen Pire. À la rentrée 2026, il comptera 33 classes, ainsi que plusieurs dispositifs spécifiques : une ULIS TFC, une ULIS TSL, une UEE Le tremplin et une UPE2A. Il intègre également un site bilingue. Environ 800 élèves y sont accueillis.

Les élèves du groupe scolaire sont issus de trois écoles maternelles - Pfoeller, Léo Delibes et Parc du Château - et relèvent du secteur du collège Rouget de Lisle.

À compter de la rentrée 2026, le groupe scolaire s'inscrit dans une dynamique de transformation visant à renforcer la réussite de tous les élèves et la cohésion éducative. Aussi, la direction du groupe scolaire adoptera une organisation tricéphale, composée d'une directrice ou d'un directeur et de deux directrices ou directeurs adjoint(e)s. La directrice ou le directeur du groupe Exen sera responsable du pilotage global du groupe scolaire. Les deux directrices/directeurs adjoint(e)s exerceront, quant à elles/eux, leurs fonctions en complémentarité avec la directrice ou le directeur du groupe scolaire. Elles/ils contribueront au pilotage global du groupe scolaire en assurant notamment un suivi opérationnel de proximité de certains dossiers selon la répartition arrêtée.

En lien étroit avec l'IEN de la circonscription, un projet de direction sera élaboré. Celui-ci définira les modalités de collaboration et la répartition des dossiers au sein de l'équipe de direction, précisera les axes de pilotage et fixera des objectifs prioritaires, notamment en matière de mixité sociale, d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers et d'organisation du fonctionnement du groupe scolaire.

Sur la base du projet de direction co-construit, les deux directrices/directeurs adjoint(e)s apporteront un appui pédagogique aux élèves par des interventions en face à face pédagogique. Il est à noter que, de manière ponctuelle et en cas de nécessité avérée, les directrices et directeurs adjoint(e)s pourraient contribuer au remplacement d'un(e) enseignant(e) absent(e).

Profil professionnel attendu :

Outre les missions inhérentes à un poste de direction, les directrices ou les directeurs adjoint(e)s devront, au côté de la directrice ou du directeur du groupe scolaire, contribuer activement et prioritairement à :

- Accompagner les modifications des pratiques pédagogiques et les transformations organisationnelles.
- Développer une culture de travail commune entre les deux équipes pédagogiques.
- Cultiver un climat scolaire serein.

2. Connaissances, compétences et aptitudes requises :

- Justifier d'une expérience en direction
- Être en capacité d'accompagner les dynamiques de changement
- Témoigner d'une réelle expertise pédagogique

- Posséder un sens aigu de l'organisation et de la gestion des priorités
- Maîtriser les outils numériques (bureautique, TNI, etc.)
- Disposer d'excellentes compétences relationnelles et d'un sens du dialogue développé
- Avoir une réelle aptitude au travail en équipe et en complémentarité
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie dans un cadre collaboratif
- Manifester une présence affirmée ainsi qu'une grande disponibilité.

3. Conditions de recrutement – conditions d'emploi :

- Quotité de décharge : 100%
- Les directrices ou les directeurs adjoint(e)s bénéficieront du régime indemnitaire et d'avancement réglementaire
- La ou le candidat(e) devra remplir les conditions réglementaires permettant l'accès à un poste de direction d'école. Elle ou il sera entendu(e) par une commission composée de trois personnes dont l'IEN de la circonscription.

Contact :

IEN EMN -Tél : 03.69.20.93.40 - ien.eurometropole.nord@ac-strasbourg.fr